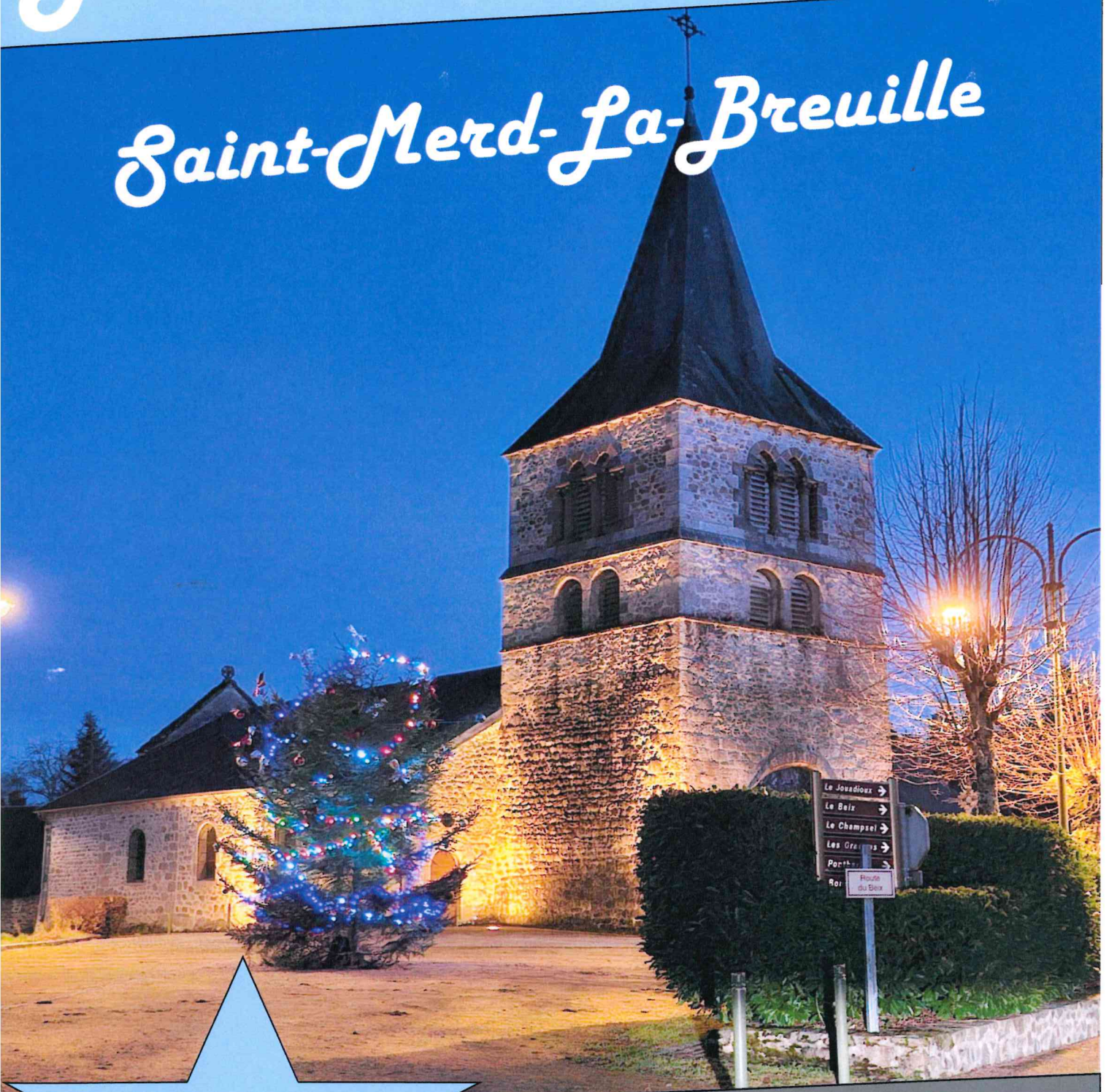
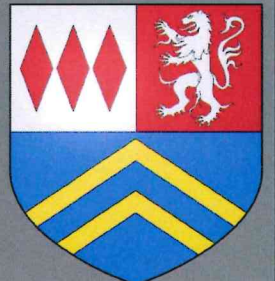


Bulletin municipal

Saint-Merd-la-Breuille



2025



Le mot du maire



Bonjour à toutes et à tous,

2025 avec ses incertitudes politiques mondiales et nationales, plonge les collectivités territoriales dans une position délicate pour élaborer des investissements concernant les différents projets communaux.

Dans ce bulletin, vous trouverez deux projets qui ont été retenus par nos co-financeurs:

- la réfection de la VC 105 de Haute-Besse
- la restauration du pont de Bourzeix

Nous sommes en attente d'attributions de subventions pour la rénovation de l'église et pour lancer la consultation.

Si vous n'êtes pas raccordés à la fibre faites-le, renseignez-vous auprès de l'opérateur de votre choix car à terme le raccordement sera payant et en 2028 le réseau cuivre sera fermé.

Suite à la réunion des associations le programme des deux jours de fête pour le week-end de la Pentecôte a été préétabli, vous le découvrirez dans les pages suivantes et si vous êtes intéressés, inscrivez-vous à la 1^{er} course de « Push Car » pour un moment de fou rire et de convivialité.

Je remercie les associations, le conseil municipal, les employés communaux pour leur engagement au service de notre commune et du bien-être de leurs habitants.

Bon été à toutes et tous !

Le Maire - Faugeron Guy

Les travaux réalisés

La réfection du mur du cimetière

Suite à l'effondrement d'une partie du mur du cimetière en juillet 2023, l'entreprise « Aymard » de Mérinchal est intervenue en novembre dernier pour procéder à sa reconstruction. Les travaux sont indemnisés en majorité par l'assurance communale.



Les travaux de voirie

En 2025, les travaux de voirie ont porté sur une portion de 575 mètres de la voie communale desservant le village de Haute-Besse.

L'estimation du coût des travaux est de 68 078.27 € HT, subventionné à hauteur de 40 % grâce à l'attribution par l'Etat de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).



Les projets à venir

Le pont de Bourzeix

En 2022, la commune a bénéficié dans le cadre du « programme des ponts », initié par l'Etat, d'un diagnostic gratuit des ponts de la commune.

Le diagnostic réalisé a mis en évidence une importante dégradation du « pont de Bourzeix ». En effet, la partie basse des poteaux présente une usure très importante.

Aussi après avoir limité le tonnage de ce dernier par arrêté, une étude a été effectuée par l'intermédiaire de l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse pour procéder à la réfection de ce dernier.

Les travaux estimés à 56 100.00 € HT peuvent être subventionnés par l'Etat, à hauteur de 60% au titre du programme national des ponts et de 20% au titre de la DETR 2025...



La restauration de l'église

Nous avons évoqué dans le précédent bulletin municipal, le projet de restauration de notre église communale « Saint-Médard ».

Ce projet, estimé à 1 500 000.00 € suite à l'étude réalisée par Monsieur Patrice SALES, architecte spécialisé dans la restauration du patrimoine, est aujourd'hui dans l'attente des réponses aux différentes demandes de subventions déposées auprès des financeurs.

La restauration des églises non protégées comme notre église est un défi significatif pour notre commune et la question du financement est primordiale.

Un site internet pour Saint-Merd

Depuis août dernier, le site internet de la commune de Saint-Merd La Breuille est en ligne. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante: [www. saint-merd-la-breuille.fr](http://www.saint-merd-la-breuille.fr)

Vous trouverez en temps réel toute l'actualité de la commune ainsi que de nombreuses informations sur les démarches administratives et les services de proximité.

Ce dernier, réalisé en partenariat avec les services de Haute-Corrèze Communauté, permet de promouvoir la commune, ses commerces, ses hébergements, de soutenir l'énergie déployée par les bénévoles des associations communales et de mettre en valeur notre territoire.

Vous avez, également, la possibilité de consulter depuis quelques mois toutes les actualités de Saint-Merd via la page Facebook de la commune et via l'application mobile entièrement gratuite «Panneau Pocket » dont les modalités de téléchargement sont décrites ci-après:

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

ETAPE 1

Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :



Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

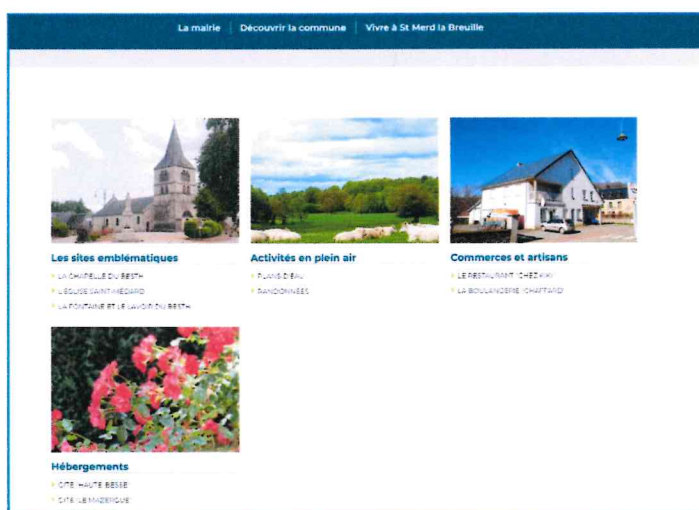
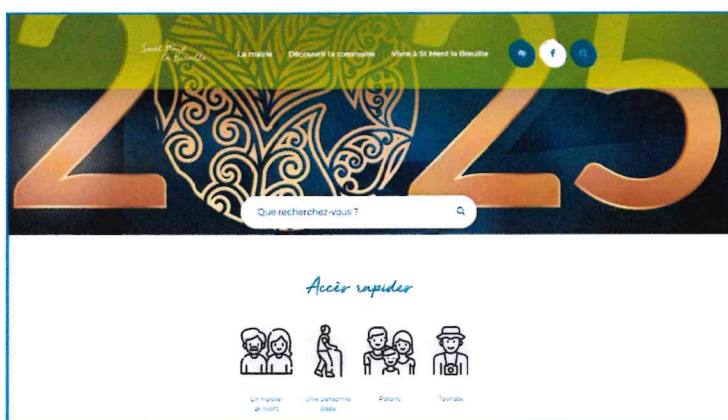
ETAPE 2

Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

ETAPE 3

Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli !



Le challenge « Collect'Mobiles »

En 2024, la commune de Saint-Merd a participé au Challenge « Collect'Mobiles » organisé par l'association des maires de la Creuse et Orange afin de collecter et recycler les mobiles non utilisés.

Nous avons obtenu la 2ème place! Aussi, la commune a reçu en prix deux cerisiers qui seront plantés prochainement.



L'opération « 1 pile = 1 don »



L'opération « 1 pile = 1 don » s'est achevée le 31 janvier 2025! Durant 3 mois, des boîtes ont été mises à disposition à la mairie, à la boulangerie et « Chez Kiki » afin de collecter vos piles usagées.

Cette opération a permis aux administrés de bénéficier de points de collecte de proximité mais aussi d'offrir une participation financière au «Téléthon».

A Saint-Merd, 45 kilos de piles usagées ont pu être récoltés!

Limitation de la circulation route du Beix

Depuis le 11 février dernier, des panneaux de signalisation, limitant la vitesse à 30 km/h ainsi que la priorité de circulation sur la partie chaussée rétrécie, route du Beix, ont été mis en place, donnant la priorité aux véhicules venant du Beix en direction du Bourg.



La fin du réseau cuivre

**ANTICIPEZ LA FIN DES SERVICES INTERNET ET DE TELEPHONIE FIXE SUR LE RESEAU HISTORIQUE ET MIGREZ AU PLUS TÔT VERS LA FIBRE OPTIQUE.
A SAINT MERD LA BREUILLE LE RESEAU FERMERA AU PLUS TARD EN JANVIER 2028**

Une grande page de l'histoire des télécommunications est en train de se tourner.

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du Plan gouvernemental France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, **Orange** (anciennement dénommé « France Telecom ») a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire. Les services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.) seront désormais assurés par d'autres réseaux, en premier lieu la fibre optique dont le déploiement s'est achevé sur notre commune. Si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe, il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision. Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Le réseau cuivre support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) sera définitivement fermé à Saint-Merd-La-Breuille en 2028

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau*, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services à cette date.

**Si vous ne savez pas si vous êtes connecté à ce réseau, vous pouvez vérifier sur votre facture et/ou prendre contact avec votre opérateur.*

Qui est concerné ?

Si vous êtes toujours connecté au réseau télécom cuivre, vous êtes concerné, que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise, si vous utilisez un service de téléphonie fixe ou Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc...

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre opérateur, vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le ou les opérateurs de vos services de télécommunications fixes.

Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques) **après janvier 2028**. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre ou toute autre solution alternative. Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à prendre attention à ces communications. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

Quels sont les avantages de la fibre ?

Elle offre des **débits plus élevés** que ceux disponibles sur le réseau cuivre.

Le **signal est de meilleure qualité** pour une connexion internet optimale.

La fibre permet aussi de connecter de **nombreux appareils simultanément** avec pour chacun une **connexion fluide et sans coupure**.

La construction récente du réseau fibre lui garantit une plus grande évolutivité face à l'augmentation des débits et donc une **plus grande pérennité**.

Et enfin, la fibre offre de **meilleures performances énergétiques** : un passage à la fibre divise par 4 la consommation énergétique de l'accès fixe (cf. Enquête Arcep, « Pour un numérique soutenable », 2022).

Pour en savoir plus : Rendez-vous sur le site du Gouvernement <https://www.treshautdebit.gouv.fr/>

Les chiffres du recensement de la population

Le recensement de la population effectué l'an passé a permis d'établir la population de Saint-Merd-La-Breuille à 199 habitants. Pour comparaison:

En 2010
209 hab

En 2015
191 hab

En 2021
199 hab

En 2025
199 hab



L'état Civil

Mariages

PHO Vimealea
BUISSON Mathieu, Pierre, Denis

17/05/2024

Décès/Inhumations

VILLATEL Marcelle, Suzanne

23/01/2024

MOUTIER ROZEILLE (23)

CARRIAS veuve DESMAS Raymonde, Fernande, Lucienne

29/03/2024

SAINT MERD LA BREUILLE (23)

MANNENC veuve RICHARD Andrée, Marie

02/05/2024

NOISY-LE-GRAND (93)

GOUTTEBELLE Roger, Alain

19/05/2024

CLERMONT FERRAND (63)

DUTHEIL Ludovic

28/08/2024

SAINT JEAN DE LUZ (64)

BASCOULERGUE Bernard, Marc, Antonin

08/01/2025

SAINTE-FEYRE (23)

SERVOLLE Fernand, Armand

25/01/2025

MOUTIER-ROZEILLE (23)

Le Bassin scolaire Flayat Saint-Merd

« Il y a des naissances, il y a de nouvelles familles qui s'installent » : dans cette école de Creuse, une deuxième classe s'ouvre

On entend souvent parler de fermeture de classes, surtout en zone rurale. A l'extrême sud est de la Creuse, le village de Flayat est l'exception. Il y a 5 ans, la classe unique de l'école était menacée de fermeture. Sauvée in extremis, elle a retrouvé suffisamment d'élèves pour ouvrir une deuxième classe. *Extrait : france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/creuse - publié le 16 septembre 2024*



Anthony Simonet professeur des écoles du CP au CM2 enseignant à l'école de Flayat depuis 4 ans. • © Louis Claveau / France Télévisions

L'ouverture de la seconde classe à l'école de Flayat a intéressé la presse et les médias qui se sont déplacés. Rémi Pruny, fidèle correspondant La Montagne, est venu le jour de la rentrée, son article est paru dans La Montagne du 03 septembre et France 3 Limousin a diffusé le jeudi 12 septembre son reportage.

C'est début juillet que M. Simonet, enseignant-directeur, a reçu la confirmation, par l'inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription d'Aubusson, de l'attribution d'un poste à l'école de Flayat à compter de la rentrée 2024. C'était donc officiel, notre école verrait l'ouverture d'une seconde classe en septembre. Une nouvelle enseignante est arrivée depuis la Marne. Rachel Devarieux a choisi La Creuse pour retrouver l'ambiance rurale et la petite école à taille humaine qui va avec. Elle a aussi choisi de travailler à mi-temps, et une collègue corrézienne, Émilie Mouton, sera en classe sur l'autre temps pour encadrer les neufs élèves de maternelle, tandis que le maître sera en charge des dix grands, dont 1 seul CM2.

En août, les locaux ont été réorganisés : classe maternelle et élémentaire, bureau du directeur, espace dortoir et réfectoire. Ces aménagements se sont réalisés en concertation avec les enseignants et le personnel de service, mais il est évident que les classes ont besoin d'être relookées. Les élus décident d'investir dans un nouveau mobilier pour les 2 salles de classe. La livraison est prévue pour la fin de l'année, Directeur et enseignantes sont impatients de créer un nouveau environnement propice à l'apprentissage.

Le Bassin scolaire Flayat Saint-Merd

Les élèves ont découvert à la rentrée de janvier, du neuf et des couleurs pour les tables réglables, rabattables et modulables et des chaises plus confortables correspondants aux différents niveaux de la TPS au CM2. Le mobilier scolaire est plus qu'un simple ensemble de **meubles**. Il joue un rôle fondamental dans la manière dont les **enfants** apprennent et interagissent avec leur environnement. Une **salle** bien aménagée favorise la concentration, encourage les échanges entre élèves et entre ces derniers et le **professeur**, tout en permettant une gestion fluide des activités pédagogiques. Ce fût un beau cadeau de Noël qui a été offert à notre école grâce aux généreux donateurs qui ont glissé leurs enveloppes dans la boîte aux lettres du Père Noël.

Coté finances, la situation est, hélas, moins satisfaisante. Un point budgétaire a été réalisé durant l'été et il est apparu que les dépenses autorisées au budget ne seraient pas suffisantes pour atteindre la fin de l'année 2024. Le 03 septembre dernier, les élus de Flayat et St-Merd se sont réunis et ont validé des participations supplémentaires à hauteur 24 500 € afin de permettre le règlement des factures et salaires jusqu'au 31/12/2024. Ces ajustements ont porté principalement sur les dépenses alimentation, électricité-énergie et personnel-charges.

Les services scolaires proposés aux parents fonctionnent bien : la garderie avant et après l'école accueille de plus en plus d'enfants, le transport est assuré sur les circuits de Flayat/St-Merd et Malleret, la cantine est fréquentée par tous les élèves.

Merci à tous : enseignants, agents, délégués et parents d'élèves, enfants, élus, secrétaires de mairie, bénévoles et assistantes maternelles pour votre encadrement, votre dévouement, votre énergie, votre participation, votre présence toute l'année scolaire lors des fêtes d'école, commémorations, conseils d'école, sorties piscines, sorties scolaires, suppléance, travaux.... Vous avez su créer une ambiance chaleureuse et bienveillante au sein de notre école.

C'est toujours un plaisir de partager ces moments avec vous,

Présidente, Marie-Hélène Michon

Vice-Présidente, Denise Védrine

Madame Marie-Hélène Michon a souhaité présenter sa démission de la présidence du Bassin scolaire du fait de la charge trop importante de ses engagements. Sa démission ayant été acceptée par Madame la Préfète, il a été procédé à l'élection d'une nouvelle gouvernance, sous la présidence de Mme Denise Védrine le 25 février dernier. En accord avec M. le Maire de Saint Merd la Breuille, il a été convenu qu'il était préférable que la présidence du Bassin scolaire revienne à un élu de Flayat du fait de la capacité de réaction plus rapide d'un élu de Flayat en cas de besoin. C'est ainsi que M. Patrick Mounaud a été élu Président et Madame Marianne Bascoulergue, Vice-présidente. Mme Denise Védrine avait souhaité se retirer de cette fonction. Un bureau a ensuite été élu. Il est composé de Mme Denise Védrine, de M. Jean-Luc Vergne et de M. Grégory Roche.

Toutes ces élections ont été décidées à l'unanimité des votants.

Le mot des associations

Association « Saint Merd bien-être »



L'association « SAINT MERD BIEN-ÊTRE » est votre toute nouvelle association sur la commune qui vous propose des séances de yoga. Séances accessibles à tous et adaptables aux capacités de chacun. Elles apportent de nombreux bienfaits : permettre de relâcher les tensions nerveuses grâce à des techniques de respiration, des enchaînements

de postures fluides et dynamiques qui favorisent les étirements, et des temps de relaxation guidée en fin de séance pour intégrer tous les bénéfices de la séance.

Les séances se déroulent les lundis sur deux groupes. Le premier de 17h15 à 18h45 et le second de 19h30 à 21h00 à la salle des fêtes de la commune.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient essayer, l'association offre la première séance de découverte avant inscription. Actuellement, il reste 3 places sur le second groupe, n'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.

Nous vous souhaitons également une très bonne année 2025.

Sylvie KHENG, Présidente, 06.83.19.61.76

Brigitte LEDIEU, Trésorière, 06.74.63.15.79

Angélique THEVENON, Secrétaire, 06.87.25.99.53

La secrétaire - Brigitte LEDIEU



Association « Comité des fêtes »

Les membres du Comité Des Fêtes de Saint Merd la Breuille vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025. Revenons ensemble sur cette année 2024, riche en joie et en moments conviviaux !

L'année a démarré avec notre bal « Carnaval Party » en février. Début juin, comme chaque année, notre fête patronale a attiré un grand nombre de participants. Cette édition a été marquée par deux nouveautés : le repas de cuisse de bœuf le samedi soir, qui a battu les records avec 350 repas servis, et la tournée des brioches le dimanche matin, un véritable succès !

Nous avons également eu le plaisir de participer le 29 juin, aux côtés du CDF Flayat, à l'intervillage organisé par les CDF de Magnat et Saint-Agnant. L'été a été rythmé par notre incontournable soirée Paella en août, où nous avons eu le plaisir de servir 330 repas. Enfin, pour clore cette belle année, nous avons organisé un concours de belote en novembre, réunissant 88 participants dans une ambiance à la fois amicale et compétitive.

Le mot des associations

L'année 2025 s'annonce tout aussi dynamique et festive que la précédente. Nous sommes heureux de vous annoncer dès à présent les dates de nos trois événements phares, afin que vous puissiez déjà réserver vos dates !

- La fête patronale : le 7 et 8 juin 2025
- La soirée Paella : le 9 août 2025
- Le concours de belote : le 8 novembre 2025



Suivez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) pour découvrir bientôt le programme complet des événements à venir !

Les Genêts d'or

Pour l'année 2024 nous étions 74 adhérents.

- ♦ En février nous avons participé à la fabrication de **Monsieur Carnaval** de Flayat qui était très beau et a bien brûlé.
- ♦ Le 4 mai il y a eu la **Course aux Etoiles** de Flayat et nous avons pris en charge l'accueil et le petit déjeuner des cyclistes. Les sportifs ont été très courageux car la pluie était au rendez-vous !!!
- ♦ Le 9 juin pour la **fête patronale de Saint Merd** nous avons organisé une vente de plants de légumes, de plantes vertes et de petits arbres fruitiers greffés, une belle réussite.
- ♦ Le 18 juin belles visites intéressantes sur la journée du **Barrage de Bort les Orgues** et de la **Tannerie** avec bien sûr un bon déjeuner. Nous étions une trentaine et la journée a été belle et ensoleillée pour la balade en bateau.
- ♦ Le 21 juillet **fête patronale de Flayat** avec un mariage à l'ancienne et la participation au pliage de serviettes, fleurs et décors pour le banquet du soir.
- ♦ Nos **rencontres du mardi** sont bien reparties. Nous sommes une vingtaine à chaque séance pour jouer aux cartes, randonner ou papoter avant de nous retrouver tous pour un bon goûter.
- ♦ Nous nous sommes retrouvés une cinquantaine pour notre **repas de rentrée** à la salle des fêtes de Saint Merd avec toujours autant d'ambiance et de convivialité.
- ♦ Le 20 octobre notre **Loto annuel** a eu lieu à la salle des fêtes de Saint Merd avec ses crêpes toujours aussi bonnes et ses nombreux lots.
- ♦ Notre **Assemblée Générale** le 11 janvier 2025.

Maryvonne Veyssset n'a pas souhaité garder sa place au sein de l'équipe et Marc Pidance a pris la relève. Merci à eux deux pour leur engagement passé et à venir. Nous avons partagé la galette avec tous les adhérents présents. Pour 2025 nous resterons fidèles à nos engagements pour les différentes manifestations. Il y aura bien sûr au programme de nos activités, un voyage à la journée, du théâtre, notre Loto et notre repas de rentrée. Merci à chacun de faire vivre notre association qui reste dynamique et joyeuse.



Le mot des associations

Association « Saint-Merd Randonnée »

Encore une année de passée riche en activités, randonnées et actions citoyennes...

Comme chaque année l'association Saint-Merd randonnée, accompagnée de membres de la société de chasse, a entretenu le circuit communal de randonnée pédestre et ouvert quelques chemins menacés de disparition.

Lors de la journée "Nature propre" des bords de routes et fossés encombrés ont été débarrassés de déchets de toutes sortes.

Les randos quad et pédestre ont fait découvrir les chemins et paysages de notre belle contrée aux vaillants participants qui ont parfois bravé le mauvais temps.

L'association, comme chaque année, a également participé au téléthon à La Courtine.

Le steak frite party du 13 juillet a connu une participation record, l'association profite de ce bulletin pour vous en remercier.

Un grand merci également à l'équipe municipale qui met à la disposition de l'association la salle et ses équipements.



Association « Par les Chemins et les Jardins, en Limousin »

Notre association, née en juillet 2024, vous propose des rendez-vous que nous espérons, désormais, réguliers :

- > les trocs de printemps - avril - et d'automne - novembre -
- > les " Rendez-vous aux Jardins " - premier week-end de juin -
- > le Festival "Les Nuits des Forêts " - fin juin -
- > les "Journées du Patrimoine " - fin septembre -
- > les "Quatre saisons de l'Arboretum de Giat " - visites guidées sous la houlette de Monsieur Goulet

Le mot des associations

Au programme de ce printemps 2025,

> **démonstration de taille de rosiers et d'arbustes** - samedi 15 mars à 15 H - par Colette De Clerck, en son jardin de La Bourdasse - sur réservation -

> **des visites de jardins, à la découverte des richesses de notre région:**

- ♦ Un premier voyage, le temps d'un week-end, les 10 et 11 mai - " Vers la Vallée des Peintres "
- ♦ Visite guidée de l'Arboretum de la Sédelle et sa Fête des Plantes rares, de Crozant et son Musée des Peintres, au confluent des deux Creuses, magnifique paysage chanté par Georges Sand.
- ♦ Visite du jardin de roses, " Les Gargalhous " [nom local du fruit de l'églantier, le cynorrhodon] à "La Châtre" Fresselines
- ♦ Visite du jardin paysage " Val Maubrun "

> **nos chantiers participatifs** : 3 futurs espaces de convivialité,

- Les vestiges du Château de Hautefeuille débroussaillage, entretien du site, et recherches historiques, à la suite des activités de "L' Association des Amis du Château de Hautefeuille "

- La Grange de Roquesonge, à Gourseix, pour se rencontrer, se reposer, se restaurer...

- Le Jardin d'eau, à Gourseix, débroussaillage en cours et projet d'aménagement de cette zone humide - autour du ruisseau, puits, murets de pierres sèches - cheminements pour la promenade, l'observation de la faune et de la flore aquatique, lieu de repos, oasis de vie dans l'ombre fraîche des grands arbres. A leurs pieds, et en surplomb du site côté prairie, nous avons planté l'année dernière, de grands rosiers lianes, dont les bouquets de petites fleurs blanches retomberont en cascades parfumées...

Nous serions ravis de vous compter parmi nos nouveaux adhérents et/ou participants, si le coeur vous en dit, votre aide serait la bienvenue!

En souhaitant que notre action contribue à l'attrait historique et paysager de notre village et participe à sa beauté.

Informations - contacts

Nicole Ducourthial,

Présidente 06 48 58 28 67

Colette De Clerck

Trésorière 06 73 87 50 27

Marie-Agnès Reinhart

Secrétaire 06 62 30 48 04

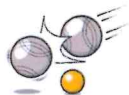
e-mail : chemins.et.jardins@gmail.com

instagram: chemins.et.jardins



La fête de Saint-Merd les 7 et 8 juin 2025

Au programme



Pétanque

Samedi à partir de 14H00

Organisée par le comité des fêtes



Les rendez-vous aux jardins

Samedi et Dimanche

à La Bourdasse et Gourseix

Organisée par l'association Les chemins et jardins en Limousin



Cuisse de Bœuf à la broche et bal

Samedi à partir de 20H30

Organisés par le comité des fêtes



Marché aux plantes et petit déjeuner

Dimanche à partir de 08H00

Organisés par les Genets d'or



La tournée des brioches

Dimanche à partir de 10H00

Organisée par le comité des fêtes



Le pot du maire

Dimanche à partir de 12H00

Offert par le conseil municipal



Restauration rapide

Dimanche à partir de 12H30

Organisée par l'ACCA



Banda

Samedi à partir de 14H00

Organisée par le comité des fêtes

1ère course de Push Car Objet Roulant Poussé à Energie Musculaire Dimanche après-midi

Vous êtes tous conviés à partager cet événement convivial. Alors, pas de temps à perdre : lancez-vous dans la fabrication de votre bolide et venez vous mesurer aux autres équipes!

Plus d'information (à paraître prochainement) sur Panneau Pocket, la page Facebook et le site de la commune.

Push car: Véhicule possédant au moins 3 roues. Il ne possède ni moteur ni freins et est utilisé uniquement sur terrain plat. Sa propulsion et son freinage sont effectués par un ou deux pousseurs.

Deux cas possibles:

Mono: 1 pousseur + 1 passager (poids au moins égal au pousseur)

Bi: 2 pousseurs + 1 pilote qui gère la direction

Organisée par Saint-Merd-Randonnée



Bubble Fun

Dimanche après-midi

Organisée par le comité des fêtes

Un plan pour mieux manger sur le territoire



En février 2025, Haute-Corrèze Communauté (HCC) a obtenu le label "Projet Alimentaire Territorial émergent niveau 1".



Un projet alimentaire territorial est une politique publique qui vise à offrir une alimentation saine, sûre, de qualité et locale aux habitants. Le projet porté par HCC s'organise autour de trois objectifs principaux :

- rendre l'alimentation plus accessible financièrement et physiquement
- mettre en valeur les produits locaux
- respecter les exigences de la loi ECAlim dans la restauration collective

HCC a également remporté l'appel à projet "vers la stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat". Le 26 février, Pierre Chevalier, président, s'est rendu au Salon

international de l'agriculture à Paris pour recevoir ce prix des mains d'Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Cette récompense apporte une aide financière essentielle pour réaliser le projet. Par ailleurs, HCC a aussi gagné un appel à manifestation d'intérêt auquel elle avait participé en novembre 2024. Cette seconde victoire assure un soutien et un accompagnement pour développer le projet, notamment pour créer une gouvernance partagée, intégrer la démocratie alimentaire et encourager la participation des citoyens. Des réunions avec les organisateurs du programme sont prévues en mars et avril pour avancer sur ces différents aspects.

Tous unis contre le cancer

Haute-Corrèze Communauté et la Ligue contre le cancer unissent leurs forces. Cette collaboration vise à améliorer la prévention, le dépistage et l'accompagnement des malades.

"Ma comcom se ligue contre le cancer" répond à un besoin crucial : mieux informer et soutenir les personnes touchées par la maladie. "Les malades ne doivent pas connaître une double peine liée à la précarité", explique Pascal Montigny, vice-président en charge de la santé. "Une mobilisation collective est nécessaire, complète Jean-Louis Jayat, président du comité de la Corrèze de la Ligue. Il faut accompagner les malades dès l'annonce de la maladie et jusqu'au retour à la vie normale, au retour en entreprise".



Le plan d'actions s'articule autour de trois priorités :

- améliorer la communication pour que tous connaissent les aides disponibles
- identifier dans chaque commune un bénévole relais qui pourra informer les malades
- renforcer la prévention, organiser des ateliers d'éducation à la santé dans les accueils de loisirs et créer des espaces sans tabac

Les entreprises seront invitées à rejoindre le programme "Lig'entreprise" contre le cancer.

Valorisez vos biodéchets de cuisine et de jardin !

Saviez-vous que 35 % de nos ordures ménagères sont des biodéchets ? En transformant nos biodéchets en ressources plutôt qu'en déchets, chaque foyer peut contribuer à un territoire plus durable tout en réalisant des économies.

Épluchures, restes de repas, aliments non consommés et déchets de jardin sont brûlés s'ils sont jetés avec les ordures ménagères. Ce processus représente un coût financier et un gaspillage énergétique. Pour y remédier, Haute-Corrèze Communauté met en place une solution de prévention et de gestion des biodéchets.

Si vous disposez d'un jardin, quelle que soit sa taille, vous pouvez installer un composteur qui transformera vos biodéchets en engrais naturel. Un kit de compostage est disponible au prix de 40 €, comprenant un bioseau de 7 litres et un composteur en bois de 400 litres. Bonne nouvelle : ce kit devient gratuit si vous suivez la formation "J'adopte un composteur". C'est une opportunité idéale pour réduire vos déchets tout en produisant un amendement de qualité pour votre jardin. Si vous ne disposez pas de jardin, le composteur partagé est la solution pour trier vos biodéchets. Des points en zones urbaines et centres bourgs ont été identifiés pour recevoir des composteurs partagés. Le déploiement est en cours d'organisation avec les communes.

**L'une de ces solutions vous intéresse ?
Contactez la cellule zéro déchet
au 06.61.39.77.80.**



Le planning des formations composteurs est disponible sur www.hautecorreze.fr

L'art s'invite dans les écoles



Plus de 1 500 élèves participent à l'un des 18 projets d'éducation artistique et culturelle. Ces projets sont issus de 25 établissements scolaires ou médico-sociaux accompagnés par Haute-Corrèze Communauté.

Le Contrat de Territoire Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC), créé en 2022, permet de relier les écoles et le monde culturel. Il aide les enfants à découvrir leur territoire et à développer leur créativité. Les élèves explorent diverses formes artistiques : marionnettes, danse, musique, photographie ou fresque. Ces activités touchent tous les niveaux, de la maternelle au CAP.

En rencontrant des artistes et en participant à des spectacles, les jeunes se posent des questions importantes sur eux-mêmes et leur environnement. 114 000 € sont consacrés à ce CTEAC (dont 20 000 € financés par HCC) qui mobilise 32 compagnies artistiques et 20 communes du territoire.

L'objectif est simple : allumer des étoiles dans la tête et le cœur de nos enfants.

Retrouvez-nous pour suivre nos actus sur

 **IntraMuros**

Votre commune est présente sur IntraMuros et l'intercommunalité aussi. Agenda, informations pratiques, actualités... Soyez au courant en instantané !



Application mobile disponible sur iOS et Android.
Site web : <https://www.intramuros.org>

Parc Naturel Millevaches en Limousin

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN EN ACTION[S]

03/12/2024

Une cabane en faveur du pastoralisme

L'élevage et les pratiques pastorales jouent un rôle prépondérant pour la **préservation des milieux ouverts**, notamment les prairies naturelles et parcours, les landes, les zones humides et tourbières, et participent au maintien de la biodiversité.

Pour accompagner cette activité pastorale, le Parc a souhaité faire construire **une cabane mobile, outil structurant pour le maintien des services rendus par l'activité pastorale**. Cette cabane a été reçue en juin 2024, et utilisée sur toute la période d'estive. Elle a abrité un berger, et des éleveurs bergers, offrant le confort nécessaire pour mener à bien la garde des troupeaux ovins. Cette cabane étant mobile, elle permet de **suivre et garder le troupeau sur les différents lieux de l'estive**. Elle a été pensée avec des matériaux respectueux de l'environnement, le plus possible locaux, et avec une intégration paysagère réfléchie.

Louez un vélo électrique

Caractéristique d'un territoire rural, l'activité la plus consommatrice d'énergie et émettrice de CO2 sur le Parc est le transport des biens et des personnes. Pour agir sur cette source de consommation, le PNR sensibilise collectivités et habitants à la mobilité durable.

Le service de location « Du Jus dans les Pédales » propose aux habitants du territoire du PNR de louer un vélo à assistance électrique de 1 à 4 mois pour 50€/mois.

Les entreprises du territoire peuvent également louer un vélo pour en faire profiter leurs employés, au même prix que les habitants. Enfin, des prêts gratuits sont proposés aux communes du Parc, pour des événements ponctuels ou les faire tester à leurs administrés.

Renseignement auprès de Gaël Féréol par mail à technique@pnr-millevaches.fr ou au 06 72 53 64 56.

Un nouveau site internet pour le Parc !

Depuis quelques semaines, le Parc a mis en ligne son nouveau site internet. Quelques nouveautés sont à découvrir : un agenda complet avec les animations du Parc et celles du territoire, une fresque du paysage interactive, des actualités plus fréquentes...

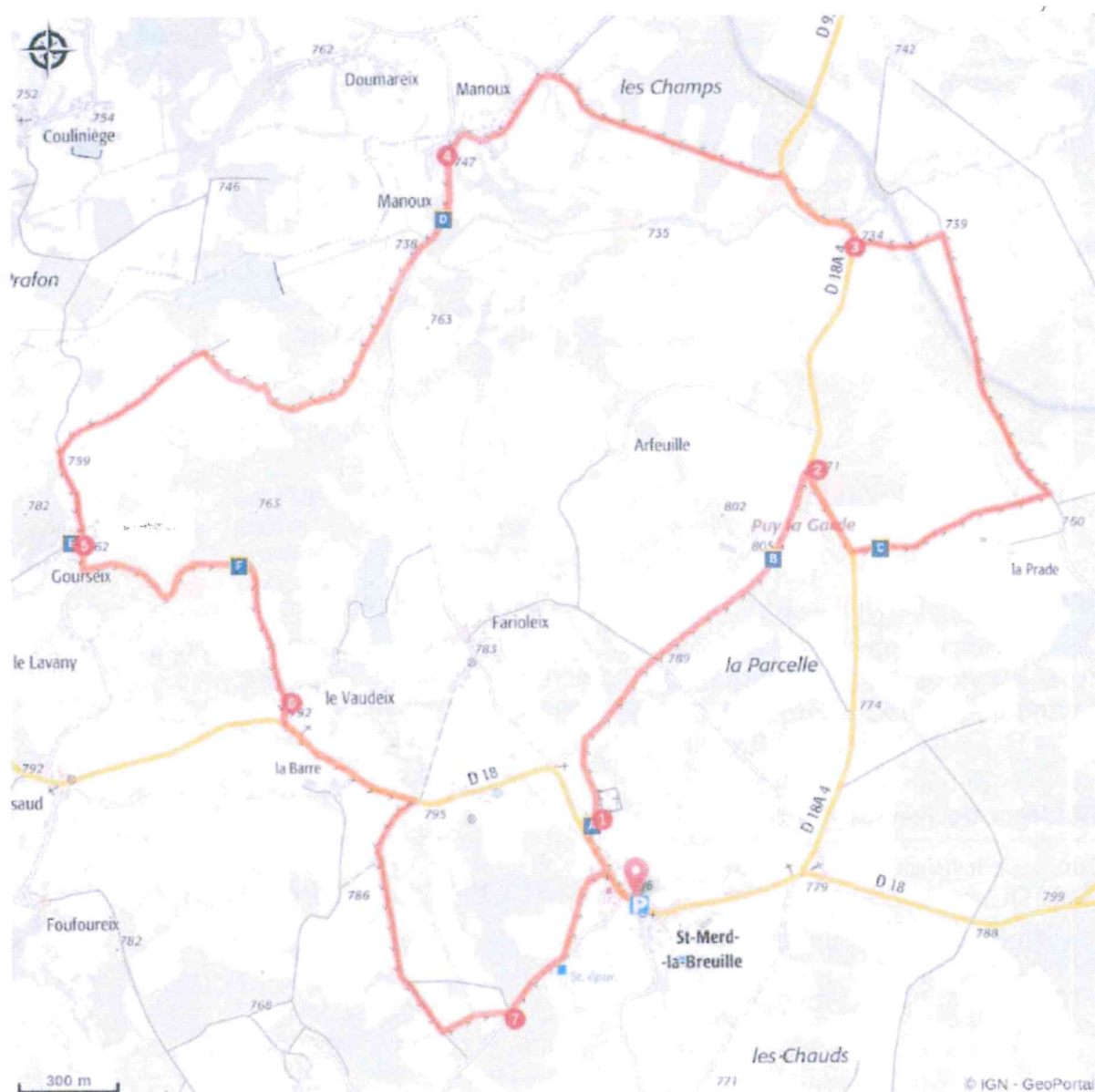
L'adresse du site reste inchangée : **www.pnr-millevaches.fr**

Vous pouvez également suivre l'actualité du Parc sur Facebook et Instagram !



Le chemin de randonnée

Hautefeuille Track



-  Bourg de Saint-Merd (A)
-  Massif du Sancy (C)
-  Blason de Gourseix (E)

-  Puy de Dôme (B)
-  Tumulus de Manoux (D)
-  A proximité d'Hautefeuille (F)

Les services de proximité à votre disposition

La médiathèque et les bibliothèques municipales



Bibliothèque Municipale de Flayat

Un mercredi tous les 15 jours de 15H30 A 18H30

La médiathèque intercommunale

24 Avenue Carnot

19200 USSEL

05.55.72.31.47

www.hccmediatheque.fr

Horaires:

Mardi, jeudi et vendredi de 14H00 A 18H30

Mercredi: 10H00 A 18H30

Samedi: 10H00-12H00 / 14H00-18H00

Bibliothèque Municipale de La Courtine

Mercredi de 9H30 à 12 H00

Vendredi de 15H00 à 16H30

Le centre aquarécréatif d'Ussel



Centre aquarécréatif d'Ussel

3, Rue du stade

19200 Ussel

05.55.72.16.69

Les services de proximité à votre disposition

Les déchèteries



**LES HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA DÉCHÈTERIE
D'EYGURANDE**

**DU LUNDI AU SAMEDI
SAUF LE JEUDI**

**DE 9H À 12H
ET DE 14H À 18H**



Le port du masque est obligatoire au sein de la déchèterie.



**LES HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA DÉCHÈTERIE
DE LA COURTINE**

**DU LUNDI AU SAMEDI
SAUF LE JEUDI**

**DE 9H À 12H
ET DE 14H À 18H**



Le port du masque est obligatoire au sein de la déchèterie.

Les écoles et accueils de loisirs

Les accueils d'assistantes maternelles:

- ♦ La MAM les Bibinoux à Flayat
05.55.67.55.40

Les écoles primaires et maternelles :

- ♦ Ecole de Flayat (transport scolaire assuré)
- ♦ Ecole de Giat
- ♦ Ecole d'Eygurande
- ♦ Ecole de La Courtine

Les collèges :

- ♦ Collège de Crocq (transport scolaire assuré)
- ♦ Collège de Merlines

Accueil de loisirs de La Courtine et Eygurande:

Accueil périscolaire pour les 3-14 ans
responsable Monsieur Kévin MORIN :
07.62.33.99.58

Le cinéma « le Marchois »

Cinéma « Le Marchois »

17, Rue des deux frères
23100 La Courtine
05.55.66.78.76

Trois séances par semaine (jeudi, vendredi, samedi)

Le café de l'espace

Découvrir toutes les actualités sur
www.cafedelespace.com

Pour toute information
05.55.67.51.38
coordination@cafedelespace.com

Infos pratiques

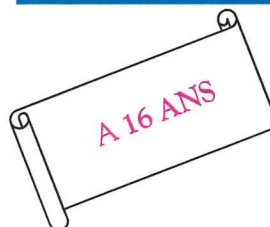
Les horaires de la mairie et de l'agence postale communale

LUNDI: 9H00—12H00
MARDI: 9H00-12H00 /13H30-17H00
MERCREDI: 9H00-12H00/13H30-17H00
JEUDI: 9H00-12H00
VENDREDI: 9H00-12H00/13H30-17H30

Téléphone/Fax: 05.55.67.80.67

Mail: stmerdlabreuille@orange.fr

Journée défense et citoyenneté



Les tarifs de location de la salle polyvalente

	TARIF DE LOCATION	CAUTION
Particuliers domiciliés dans la commune	140.00 €	500.00 €
Particuliers domiciliés hors commune	200.00 €	500.00 €
Associations, Collectivités et EPCI, ... pour réunions et animations	GRATUIT	500.00 €

Coordonnées des intervenants à la maison de santé

Médecin : Thierry QUESNEL	Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h <u>sur Rendez-vous</u>	05 55 66 73 19
Cabinet d'infirmières : Delphine CRAIPEAU Marie COARASA	Tous les jours <u>sur Rendez-vous</u>	05 55 67 15 84
Kiné : Alexandru ROMAN Daniela SERBAN	Du lundi au samedi <u>sur Rendez-vous</u>	05 55 66 27 32 06 36 84 13 52
Ostéopathe Laurine BELLEGUEULE	Lundi, Mardi et mercredi <u>sur Rendez-vous</u>	06 11 38 38 95
Dentiste : Gabriel ROSU	Du lundi au vendredi De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h <u>sur Rendez-vous</u>	05 55 66 92 58

Infos pratiques

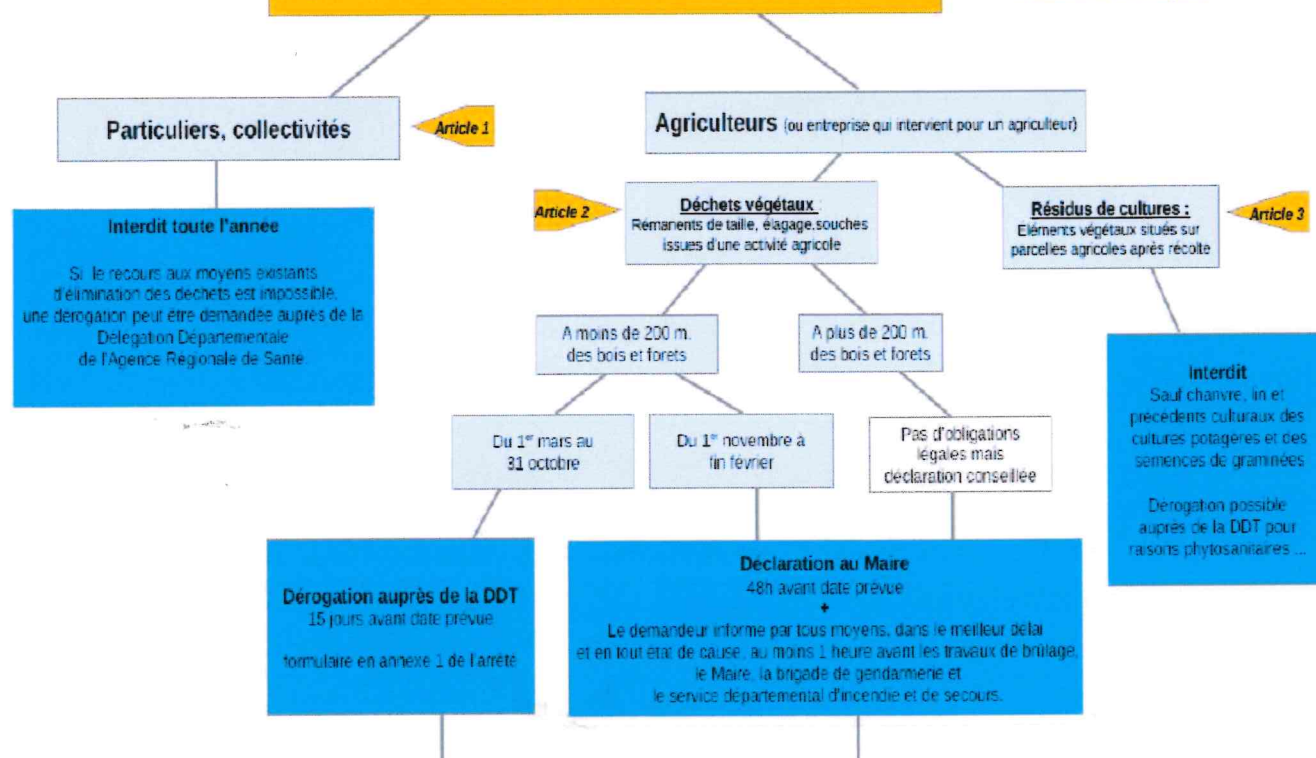
Brûlage déchets verts

Arrêté préfectoral n° 23-2019-07-03-002 du 3 juillet 2019
réglementant le brûlage à l'air libre des déchets verts en Creuse

Direction Départementale des Territoires
de la CREUSE
SEPRB- SERMT- Janvier 2023

Contact :

emmanuel.gaspard@creuse.gouv.fr - 05 55 61 20 25
hugues.leyrat@creuse.gouv.fr - 05 55 61 20 25
severine.sellier@creuse.gouv.fr - 05 55 61 20 36



Les feux ne pourront être allumés qu'après le lever du jour et devront être éteints au plus tard à son coucher (ne pas alimenter un feu après 16h30), dans le respect des prescriptions suivantes :

- annulation des brûlages en cas de vent dépassant 50 km/heure, ou en cas de sécheresse persistante,
- présence sur les lieux pendant toute la durée des brûlages d'une personne pour surveiller les opérations,
- prévoir des réserves d'eau pour pallier aux incidents éventuels,
- veiller à ne pas occasionner de gêne due aux fumées,
- confirmation obligatoire du début des brûlages auprès du Centre de traitement de l'alerte des Sapeurs Pompiers (tél. : 18 ou 112),
- confirmation obligatoire du début des brûlages auprès du Maire et de la gendarmerie locale.



Le bal du 23 février du comité



La cérémonie du 19 mars



La fête de Saint-Mord



Les chemins de rencontre organisés par Pays'sage



La paëlla du comité



Le loto des anciens footballeurs de Flayat



La belote du comité



Le loto des genêts d'or



Le repas des aînés

